

Des actions concrètes sur le bassin versant de Lametz

Grâce au soutien financier de Vivescia, l'association Symbiose mène un projet d'aménagements pour lutter contre l'érosion du bassin versant de Lametz.

Fort d'un constat général de perte de biodiversité mais également d'érosion des sols impactant ruisseaux, parcelles agricoles et maisons d'habitation, le groupe Vivescia a souhaité apporter son soutien financier afin de restaurer des corridors écologiques et installer des aménagements d'hydraulique douce pour enrayer ces phénomènes sur le bassin versant du ruisseau de Longwé et de Lametz.

L'association Symbiose, pour des paysages de biodiversité s'appuie sur un réseau de partenaires composé de la Chambre d'Agriculture des Ardennes, la Fédération Départementale des Chasseurs et la Fédération Départementale des Pêcheurs pour mener à bien ce projet.

Ainsi, c'est dans la bonne humeur qu'en cette fin du mois de

mars, une quarantaine de participants se sont réunis afin de procéder à un comptage de petite faune, l'objectif étant de quantifier les animaux présents sur ce territoire et constater des premiers effets bénéfiques des haies, fascines et bandes enherbées implantées au cours des deux précédentes années chez les agriculteurs volontaires.

Lièvres, perdrix, chevreuils, renards et de nombreux passereaux inféodés aux milieux traversés (alouettes, mésanges, merles, ...) ont été dénombrés sur les trois secteurs identifiés au préalable par des représentants locaux des structures partenaires.

Agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, élus et enfants sont repartis avec la volonté d'œuvrer ensemble sur ce territoire.

CA 08



Une trentaine de personnes réunies pour œuvrer ensemble à l'aménagement de ce territoire. © DR

Vivescia s'engage aux côtés de Symbiose, pour des paysages de biodiversité



Fascine vivante avec une rétention des sédiments érodés dans la parcelle. © DR

Dans le cadre de ce partenariat signé pour cinq ans, le Groupe Vivescia apportera son soutien, par l'engagement financier de ses filiales industrielles dont Malteurop et Grands Moulins de Paris, pour recréer et conserver des trames vertes et bleues sur nos territoires.

Ces démarches visent à maintenir et à reconstituer un réseau d'échange pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie.

Trois projets de trames vertes et bleues :

- Dans les Ardennes

Lutte contre l'érosion des sols et de la biodiversité par restauration de corridors écologiques et d'aménagements d'hydraulique douce.

- Dans l'Aube

Protection des mares dans les prairies du Chaourçois – soutien des agriculteurs dans la mise en place de bonnes pratiques pour la préservation de la qualité de l'eau et la protection de la faune et la flore aquatique de la zone.

- Dans la Marne (en cours de construction et en co-financement)

Développement d'aménagements agroécologiques structurants à l'échelle de communes du Sud-Ouest Marne.